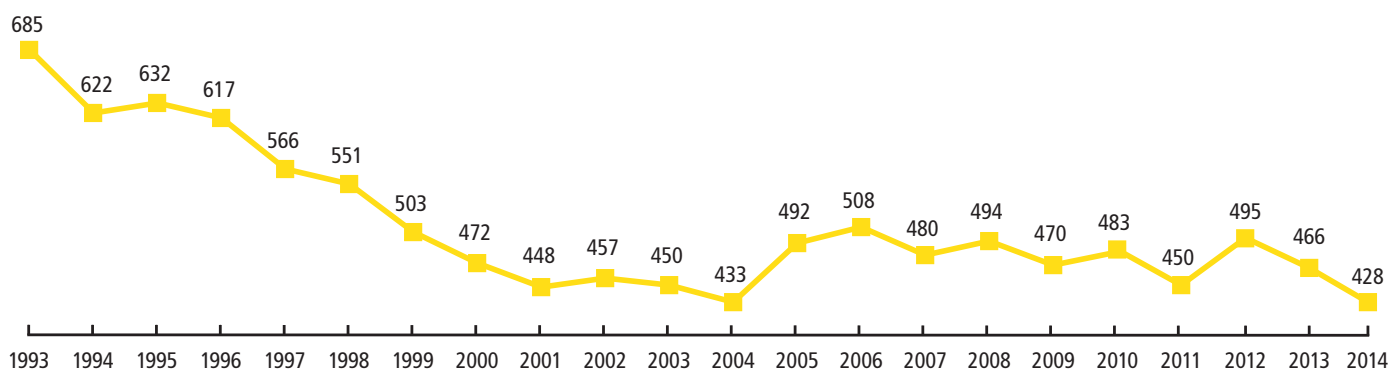


RAPPORT SUR LA NOYADE

Élaboré par le Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade pour la Société de sauvetage Canada

Totaux au Canada de 1990 à 2013



Les plus récentes données en provenance des bureaux de coroners et des médecins légistes révèlent que le taux global de décès par noyade continue de diminuer dans les provinces maritimes. Entre 2010 et 2014, le taux moyen de décès par noyade au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard était de 1,4 par 100 000 habitants, ce qui représentait une diminution de 22 % par rapport au taux de 1,8 par 100 000 habitants lors des cinq années précédentes (de 2005 à 2009).

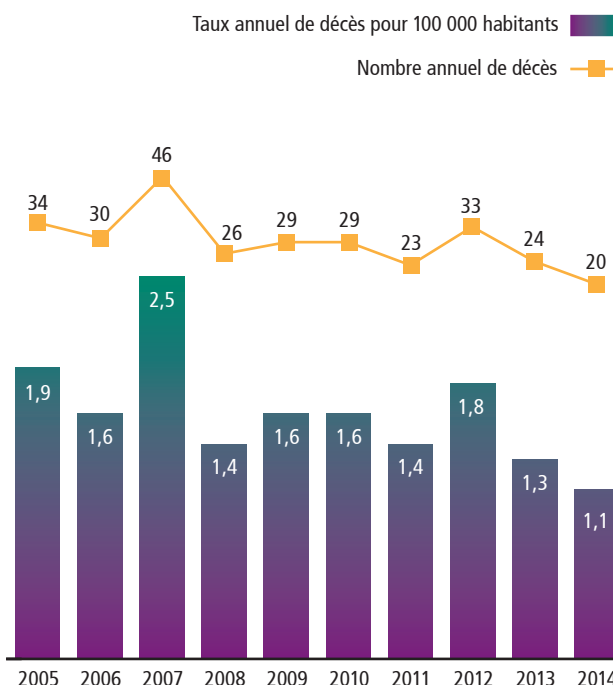
Le taux moyen de décès par noyade a diminué de plus de la moitié à l'Île-du-Prince-Édouard en passant de 1,6 par 100 000 habitants de 2005 à 2009, alors que 11 personnes se sont noyées, à 0,7 par 100 000 habitants de 2010 à 2014, période où 5 personnes sont décédées par noyade. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, on a constaté une diminution modérée (de 25 % et 17 % respectivement). D'après les plus récentes données, le taux de décès liés au domaine aquatique se situe à 1,5 par 100,000 habitants en Nouvelle-Écosse et à 1,4 par 100,000 habitants au Nouveau-Brunswick, ce qui représente donc une baisse de 2,0 et 1,7 respectivement.

En 2014, le nombre de décès par noyade et le taux de noyade étaient plus bas que jamais en dix ans; 20 décès par noyade se sont produits, ce qui représentait un taux de décès par noyade de 1,1 par 100 000 habitants. Malgré ce déclin encourageant, entre 2010 et 2014, il y a eu 129 décès par noyade évitables dans les eaux des provinces maritimes; 70 en Nouvelle-Écosse, 54 au Nouveau-Brunswick, et 5 à l'Île-du-Prince-Édouard.

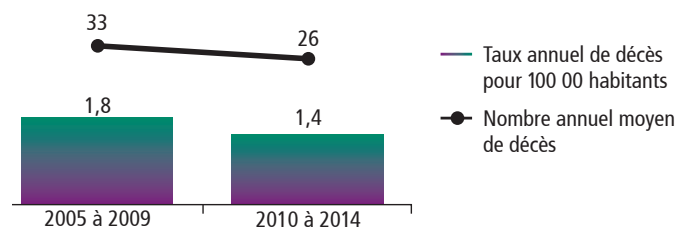
Données provisoires et préliminaires

En ce qui concerne les décès par noyades survenus depuis 2014, nous possédons seulement les données provisoires et préliminaires qui proviennent des nouvelles dans les médias et sur Internet. Ces données indiquent qu'il y aurait eu dans les Maritimes au moins 25 décès par noyade en 2015 et au moins 18 en 2016.

Nombre annuel de décès et taux annuel de décès pour 100 000 habitants



Nombre annuel moyen de décès et taux annuel de décès pour 100 000 habitants



QUI sont les victimes de noyade?



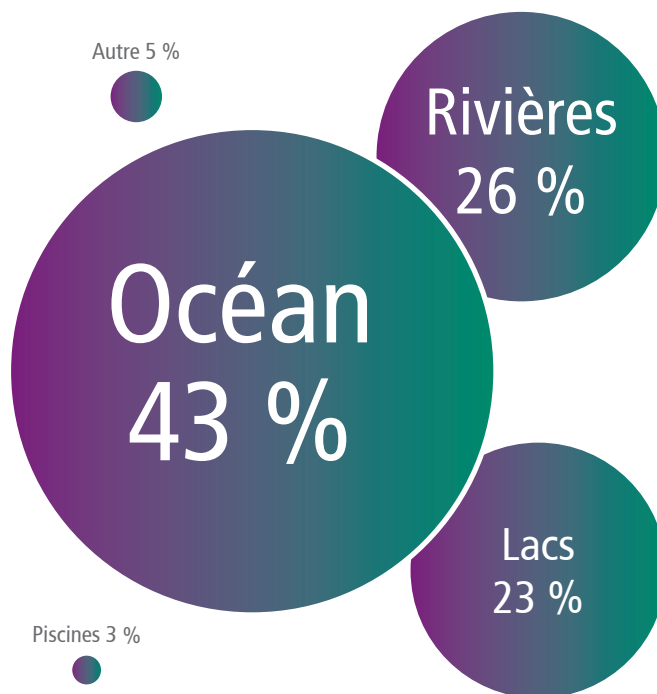
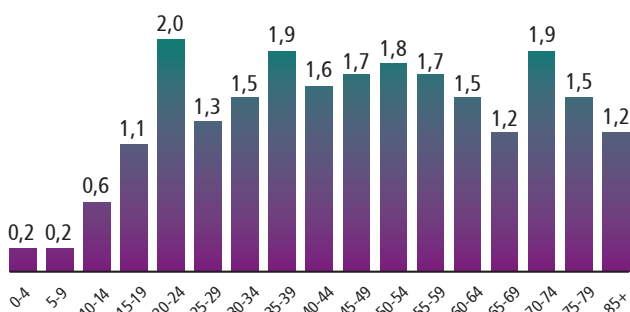
Le décès par noyade dans les provinces maritimes continue de toucher majoritairement les hommes. Pour la période de 2010 à 2014, le taux annuel moyen de décès par noyade chez les hommes était de 2,6 par 100 000 habitants et de 0,3 par 100 000 habitants chez les femmes. Bien que cette tendance soit caractéristique dans toutes les provinces, la proportion des victimes de la noyade de sexe masculin dans les Maritimes est toutefois plus élevée que celle de la moyenne au niveau national. De façon générale, 8 victimes de noyade sur 10 sont de sexe masculin, alors que dans les Maritimes ce nombre s'élevé à 9 sur 10. Par province, c'est en Nouvelle-Écosse que la proportion de victimes de noyade de sexe masculin est la plus élevée, alors que 94 % des décès par noyade concernent les hommes.

De 2010 à 2014, les taux de noyade les plus élevés au sein des divers groupes d'âge dans les Maritimes se trouvent parmi les jeunes adultes de 20 à 24 ans (2,0 par 100 000 habitants). Les personnes d'âge mûr et les adultes âgés de 35 à 39 ans, de 50 à 54 ans, et de 70 à 74 ans se retrouvent également dans ces taux plus élevés pendant la période de cinq ans en cours (1,9, 1,8, et 1,9 par 100 000 habitants, respectivement). Par province, les plus hauts taux de décès par noyade en Nouvelle-Écosse se retrouvent chez les personnes d'âge mûr de 70 à 74 ans (3,4 par 100 000 habitants); au Nouveau-Brunswick chez les jeunes adultes de 20 à 24 ans (3,1 par 100 000 habitants); et à l'Île-du-Prince-Édouard tous les cas de décès par noyade ont touché des adultes âgés entre 40 et 70 ans.

Dans les Maritimes, les taux de décès par noyade parmi les enfants et les adolescents sont toujours plus bas que la moyenne nationale. En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, le taux de décès par noyade chez les enfants âgés de moins de 5 ans et de 5 à 9 ans était chacun de 0,2 par 100 000 habitants. Comparativement, le taux national de décès pour les enfants de moins de 5 ans était de 1,1 par 100 000 habitants et il était de 0,5 par 100 000 habitants chez les 5 à 9 ans.

Taux de décès par groupe d'âge, 2010 à 2014

— Taux annuel moyen de décès pour 100 habitants



OÙ les noyades se sont-elles produites?

Tout comme dans les rapports précédents, dans les Maritimes, la grande majorité des noyades surviennent dans des plans d'eau naturels (92 %). De 2010 à 2014, la plus haute proportion de décès liés au domaine aquatique s'est produite dans l'océan (43 %), puis en eaux vives telles que les rivières, les ruisseaux (26 %) et les lacs (23 %). Par province, encore une fois les décès reliés à l'eau se sont produits principalement dans l'océan (80 %) à l'Île-du-Prince-Édouard et (56 %) en Nouvelle-Écosse. Au Nouveau-Brunswick, les décès par noyades se produisent plus souvent dans des rivières et des ruisseaux (46 %) que dans l'océan (24 %).

Dans les Maritimes, il y a, encore une fois, moins de décès par noyades qui surviennent dans des structures d'origine humaine telles que des baignoires (<1 %) et des piscines (3 %) que dans la plupart des autres provinces. Au niveau national, 10 % des décès par noyade se produisent dans les baignoires et 8 % dans des piscines. Encore une fois, très peu de noyades se sont produites dans des lieux supervisés par des surveillants-sauveteurs. De 2010 à 2014, moins de 1 % de toutes les noyades dans les Maritimes sont survenues dans des environnements supervisés.

Les noyades se produisent le plus souvent en milieu urbain (58 %) qu'en milieu rural (40 %). En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, un peu plus de la moitié de la population (environ 57 % et 53 % respectivement) habite en milieu urbain. À l'Île-du-Prince-Édouard plus de la moitié de la population (environ 53 %) habite en milieu rural.

QUAND les noyades se produisent-elles?

Comme dans les rapports précédents, deux tiers (67 %) des noyades dans les Maritimes ont lieu durant les mois les plus chauds (de mai à septembre). Entre 2010 et 2014, le plus grand nombre de noyades s'est produit en juillet; 23 personnes se sont noyées en juillet dans les provinces maritimes. Par province, le plus grand nombre de noyades (20 %) en Nouvelle-Écosse s'est produit en septembre, au Nouveau-Brunswick les décès par noyade ont plus généralement lieu en juillet (22 %), et à l'Île-du-Prince-Édouard toutes les noyades se sont produites soit en juin, en août ou en septembre.

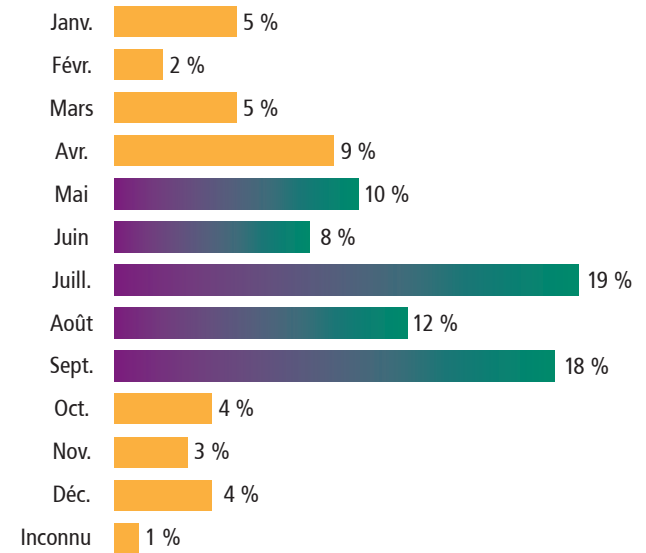
Plus des deux tiers (69 %) des décès par noyade dans les Maritimes ont eu lieu au cours d'une fin de semaine, soit le vendredi, le samedi ou le dimanche.

À QUELS types d'activités s'adonnaient les victimes?

De 2010 à 2014, la grande majorité (59 %) des noyades dans les Maritimes se sont produites pendant que les victimes s'adonnaient à des activités de loisir. Dans ces cas, les activités les plus fréquentes étaient la natation (26 %), la pêche (17 %) et la navigation de plaisance dans une embarcation à moteur (12 %). La proportion de victimes de noyade dans les Maritimes qui s'adonnaient à la natation est plus élevée dans toutes les provinces maritimes que pour les autres activités récréatives : Nouvelle-Écosse (28 %), Nouveau-Brunswick (21 %), et Île-du-Prince-Édouard (40 %).

La deuxième plus haute proportion (19 %) de décès dans les Maritimes est attribuable encore une fois aux activités quotidiennes. L'activité la plus commune était reliée à des accidents de déplacement en voiture (36 %). Au Nouveau-Brunswick, 62 % de tous les décès par noyade attribuables aux activités quotidiennes ont été le résultat de l'immersion dans l'eau d'un véhicule. En Nouvelle-Écosse, les noyades se produisent plus fréquemment dans le cadre de déplacements à pieds (33 %) et en bateau (33 %) qu'en déplacement en véhicule motorisé (8 %).

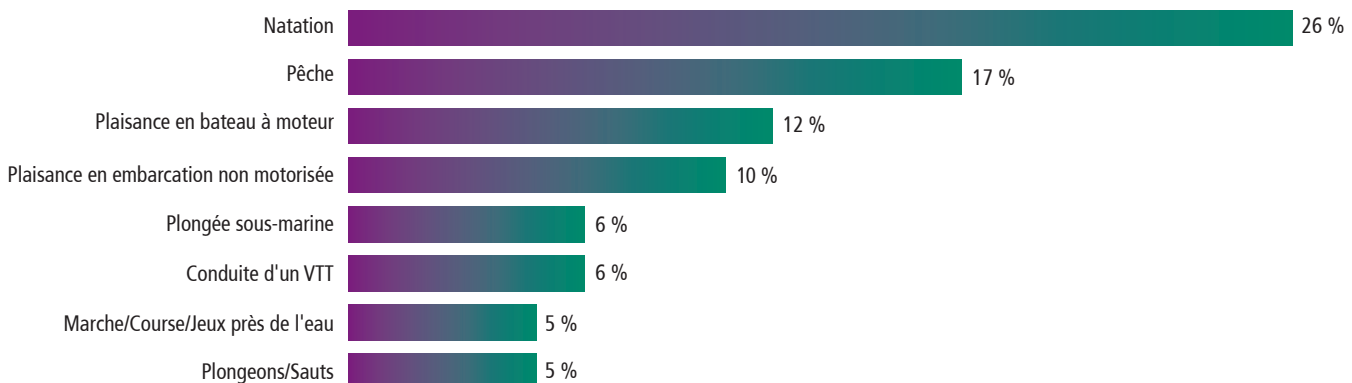
Moment de l'année



Dans les Maritimes, la proportion de noyade lors d'incidents reliés à des activités professionnelles (18 %) continue d'être la plus élevée par rapport aux autres provinces. Comparativement, la moyenne des décès par noyade au niveau national lors d'incidents reliés à des activités professionnelles est d'environ 5 %. La majorité (87 %) de ces décès par noyade reliés à des activités professionnelles se retrouve dans le contexte de pêche commerciale. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick 19 % et 13 %, respectivement, de tous les décès par noyade se sont produits dans le cadre de la pêche commerciale. Entre 2010 et 2014, il n'y a eu aucun décès par noyade dans le cadre d'activités professionnelles à l'Île-du-Prince-Édouard.

La plus grande proportion d'incidents par genre d'activité s'est produite lorsque la victime participait à des activités de plaisance (42 %). Plus du deux tiers de ces incidents (70 %) se retrouvent dans le contexte de la navigation dans une embarcation à moteur, et le second type d'embarcation impliqué le plus fréquemment dans les incidents de noyade est le canot (13 %). Moins de 8 % des victimes impliquées dans des incidents de navigation portaient correctement une veste de sauvetage lors de l'incident. Après les activités de plaisance suivent les activités aquatiques (27 %), plus précisément les situations où la victime était intentionnellement dans l'eau alors qu'un imprévu s'est produit.

Décès associés à l'eau selon les activités récréatives les plus fréquentes



Les facteurs de risque

Les principaux facteurs de risque contribuant aux incidents de noyade dans les Maritimes correspondent à ceux pour la population canadienne en général qui ont déjà été identifiés dans le passé par la Société de sauvetage.

Navigation

Non-port d'un VFI (83 % des cas où l'information était disponible)

Plaisance au crépuscule ou dans l'obscurité (48 %)

Chavirement (43 %)

Consommation d'alcool (39 %)

Plaisance en solitaire (28 %)

Chute par-dessus bord (26 %)

Natation

Consommation d'alcool (55 %)

Victime ne sachant pas nager (33 % des cas où l'information était disponible)

Natation en solitaire (30 %)

Âge

15 à 34 ans

Non-port d'un VFI lorsqu'approprié (100 % des cas où l'information était disponible)

Plaisance dans l'obscurité (33 %)

Consommation d'alcool (30 %)

35 à 64 ans

Non-port d'un VFI lorsqu'approprié (85 % des cas où l'information était disponible)

Consommation d'alcool (46 %)

Natation en solitaire (41 %)

65 ans et +

Natation en solitaire (64 %)

Non-port d'un VFI lorsqu'approprié (57 % des cas où l'information était disponible)

Consommation d'alcool (36 %)

Natation au crépuscule ou dans l'obscurité (32 %)

En résumé

Les taux de décès par noyade les plus élevés dans les Maritimes concernent les hommes et le groupe d'âge des 20 à 24 ans.

Les noyades sont plus susceptibles de survenir au cours des mois les plus chauds et dans des plans d'eau naturels tels que les océans, les lacs et les rivières.

La proportion la plus élevée d'incidents se produit lors d'activités récréatives; les plus fréquemment concernées étant la natation, la pêche ou la plaisance. Il y a substantiellement plus de décès par noyade lors d'activités professionnelles dans les Maritimes que dans les autres provinces et elles sont habituellement reliées à la pêche commerciale.

Une tendance à la baisse du taux de noyades dans les Maritimes s'est observée au cours des cinq années en question, et 2014 est l'année où il y a eu le moins de décès par noyade depuis dix ans. Malgré cela, en moyenne 26 décès par noyade évitables se produisent toujours dans les provinces maritimes chaque année. Cette situation renforce la valeur des efforts soutenus qui visent à promouvoir la prévention de la noyade.

Méthodologie de recherche

Les données complètes de 2005 à 2014

Le processus de recherche sur la noyade repose sur une collecte de données, des tableaux de recherche et une analyse de ceux-ci. Les données sur la noyade proviennent des bureaux des coroners en chef et des médecins légistes de chaque province et territoire. L'ampleur de cette recherche comprend ce qui suit :

- La collecte des données requises afin d'établir le profil des victimes d'incidents aquatiques, incluant les circonstances et les facteurs ayant contribué à ces incidents.
- L'inclusion de l'ensemble des décès dans chaque province et territoire résultant d'incidents ayant eu lieu « dans l'eau, sur l'eau ou près de l'eau ». Ces incidents sont inclus s'ils sont étroitement liés à des activités aquatiques, récréatives, professionnelles ou quotidiennes, ou si la présence de l'eau semble y avoir contribué.
- L'unique prise en compte des décès accidentels; les décès non intentionnels dus à des causes naturelles; les suicides ou les homicides ne sont pas inclus.

Les données provisoires

Les plus récentes données finales complètes sur les noyades et les autres décès liés au domaine aquatique en provenance de bureaux provinciaux et territoriaux des coroners en chef et des médecins légistes ne sont pas encore disponibles. Les données provisoires et préliminaires proviennent de communiqués de presse, d'extraits d'articles de journaux, de rapports de nouvelles et de recherches sur Internet.

Remerciements

Nous tenons à souligner l'appui, la collaboration et les efforts des personnes suivantes :

- Les bureaux du Coroner en chef du Nouveau-Brunswick, du Coroner en chef de l'Île-du-Prince-Édouard et du Médecin légiste en chef de la Nouvelle-Écosse qui nous ont permis l'accès aux rapports confidentiels sur les décès évitables associés à l'eau.
- Nos bénévoles, qui ont consacré leur temps et leur énergie à effectuer des recherches, soit l'extraction des données sur les décès aquatiques évitables à partir des rapports des coroners.
- Madame Tessa Clemens qui a assumé les rôles d'auteure principale et d'analyste de données pour la production de ce rapport et madame Lucie Simoes qui s'est chargée de la saisie et de la vérification des données.

Coordonnées

Société de sauvetage – division du Nouveau-Brunswick
Tél. : 506 455-5762
Courriel : info@lifesavingnb.ca
www.sauvetagenb.ca

Société de sauvetage – division de la Nouvelle-Écosse
Tél. : 902 425-5450
Courriel : experts@lifesavingsociety.ns.ca
www.lifesavingsociety.ns.ca

Société de sauvetage –
division de l'Île-du-Prince-Édouard
Tél. : 902 368-7757
Courriel : info@lifesavingsocietypei.ca
www.lifesavingsocietypei.ca

Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade

Le Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade est la principale agence de recherche sur la noyade et les incidents liés à l'eau au Canada. Le Centre effectue des recherches sur les noyades fatales et non fatales, les traumatismes aquatiques majeurs et les interventions de sauvetage.

Pour de plus amples détails, veuillez communiquer avec Barbara Byers, directrice de la recherche, à l'adresse experts@drowningresearch.ca ou au 416 490-8844.

La Société de sauvetage

La Société de sauvetage – l'expert en surveillance aquatique au Canada – se consacre à la prévention de la noyade et des traumatismes associés à l'eau par le biais de ses programmes de formation, sa campagne d'éducation du public Aqua Bon[®], ses services de gestion en sécurité aquatique, sa recherche sur la noyade et le sauvetage sportif. Plus de 1 000 000 de Canadiens participent annuellement aux programmes de formation de la Société en natation, en sauvetage, en surveillance aquatique et en Leadership. La Société établit les normes pour ce qui est de la sécurité aquatique au Canada et certifie tous les surveillants-sauveteurs au Canada.



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
Les experts en surveillance aquatique